

**Groupe de travail Politiques Publiques**  
**Relevés de conclusions de la réunion du 8 septembre 2022**

---

**Etaients présents à cette réunion :**

Salariés

Laurent Van Kote (CFDT)

Employeurs

Marine Berthet (France Festivals / Profedim)

Valère Bertrand (Synavi)

Eva Duchamp (Groupe des 20)

Ludivine Ducrot (SMA)

Claire Hébert (Forces musicales)

Diane Loichot / Laure Pardon (Grand Bureau)

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue)

Bertrand Petit (Syndeac)

Etat & collectivités

Bastien Colas (DRAC)

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes)

Ubavka Zaric (DRAC)

Coordination

Marjorie Glas (coordinatrice COREPS)

Mateja Schang (AURA SV)

---

## DETAIL DES ECHANGES

**Marjorie Glas** ouvre le groupe de travail en rappelant que la prochaine plénière du COREPS aura lieu le 8 novembre à la Comédie de Clermont Ferrand, avec un comité de pilotage l'après-midi. Dans le cadre de la plénière, il a été demandé que chacun des groupes présente succinctement ses travaux. Marc Drouet et Sophie Rotkopf seront présents.

### Tour d'actualité

**Valère Bertrand (SYNAVI)** prend la parole. Il fait part des interrogations du SYNAVI sur la politique de la Région. Celle-ci n'a encore fourni aucune donnée concernant le fléchage du budget 2022, ni sur la préparation du budget 2023 de la Région. On connaît les baisses, on ne sait pas où sont passées les hausses : quid du budget maintenu ? S'agissant des politiques menées par l'Etat, Valère Bertrand rappelle que la COREPS a été associé à la rédaction du plan de relance. Il serait intéressant de savoir qui est allé sur ce dispositif. Il indique ensuite l'inquiétude du secteur face à l'augmentation du prix de l'énergie, notamment pour les lieux indépendants membres du SYNAVI. Il souligne enfin les difficultés traversées par les collectivités qui sont soumises à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires sans pour autant bénéficier d'un transfert de moyens de la part de l'Etat. Dans cette situation, elles vont devoir serrer les vis budgétaires sur d'autres lignes. Les directeurs de lieux se disent très inquiets pour embaucher du personnel technique : cela laisse présager de nouvelles annulations de contrats. Enfin, Valère Bertrand fait un dernier point sur la fréquentation des publics : sur l'été, les salles étaient pleines, le public est revenu. Leurs habitudes ont évolué mais la présence était effective.

**Claire Hébert (Les forces musicales)** se dit d'accord avec ce qui vient d'être dit, notamment concernant la Région. Elle fait part de l'inquiétude des forces musicales sur l'asphyxie budgétaire de rentrée : l'inflation de l'énergie (pour exemple, le budget énergie de l'Opéra de Lyon est passé de 300 000 euros annuels à 800 000€). Il n'existe pas de bouclier pour les entreprises. L'inflation se traduit aussi par une demande de renégociation par les fournisseurs (entretien, ménage, sécurité...) pour revoir à la hausse le contrat. Les discussions sont serrées. Le secteur a besoin de repères pour bien manier ces relations et ces hausses. Elle partage le point de vue de Valère Bertrand sur le financement des hausses des salaires. Dans ce contexte, le développement des ressources propres est un enjeu, mais le public n'a pas la capacité d'absorber une hausse de tarifs, ce n'est pas une solution. Les contrats de cession se négocient plus âprement qu'auparavant. Elle fait enfin part de l'inquiétude des Forces musicales quant aux possibles coupures d'électricité cet hiver. Les forces musicales souhaiteraient être associées au débat et contribuer à la réflexion.

**Ludivine Ducrot (SMA)** prend la parole et insiste sur les effets de la crise énergétique : il y a de fortes inquiétudes faces aux coupures d'électricité et de gaz. Quid du maintien des concerts dans ce contexte ? Le Fil (qu'elle dirige) a entrepris une réflexion pour travailler sans gaz jusqu'à l'hiver. La question des énergies et de l'inflation est brûlante. Certains fournisseurs sont obligés d'augmenter leurs prix. L'augmentation des charges et la fréquentation du public qui se transforme rend difficile une projection budgétaire précise. Comme dans l'opéra, les tarifs des têtes d'affiche ont augmenté. Or, c'est là que le public vient. Une grosse difficulté réside dans le fait que le comportement du

public est impossible à prévoir au-delà de 3 mois. Cela rend les métiers compliqués. En outre, les charges de déplacement augmentent du côté des artistes et producteurs et ils répercutent ces frais sur les lieux de concert, sans concertation préalable. C'est du chacun pour soi.

**Laure Pardon (Grand Bureau)** revient sur les festivals de la région AURA. Elle fait part de l'incompréhension du secteur face à la fréquentation des publics, il est compliqué de trouver une logique dans les comportements. Les festivals ont joué la courses aux têtes d'affiche dans le contexte post-covid : le secteur s'est mis en danger, d'un point de vue financier et ce dans un contexte de grande incertitude concernant le comportement des publics. Il existe une grande diversité de financements et de systèmes économiques chez les festivals. Il est difficile de faire un constat homogène. Il y a parfois eu un déficit malgré une bonne fréquentation. La chute de Musilac inquiète quant à la possibilité que le festival soit racheté par un grand groupe. Ce serait une première en AURA. S'agissant de la fréquentation, sur Foreztival, la moyenne d'âge est passée de 28 ans à 29 ans. Cela interroge sur le public jeune. Autre changement en termes de public : le festival a vendu moins de pass 3-4 jours, les gens sont venus sur de plus courtes durées. Concernant la hausse des tarifs des fournisseurs : il s'agit de surprises qui n'étaient pas prévisibles (énergie, coût des transports...) et qui ont largement impacté les budgets.

**Diane Loichot (Grand Bureau)** complète les propos de Laure Pardon. Elle ajoute l'inquiétude actuelle qu'il y a dans tous les territoires concernant les catastrophes naturelles et le dérèglement climatique : il s'agit d'impacts physiques bien sûr mais cela a également un coût psychologique pour les équipes. Certains festivals ont fait l'objet d'une interdiction préfectorale. Peu d'assurances acceptent d'assurer aujourd'hui. Ce sont de nouveaux paramètres à prendre en compte. Elle confirme les propos de Ludivine concernant le caractère très élevé des cachets des têtes d'affiche. Elle pointe enfin les difficultés actuelles de recrutement dans les métiers administratifs, et l'important turn-over des équipes.

**Marjorie Glas** rappelle dans ce contexte que le groupe emploi formation COREPS co-organise avec l'Agence AURA-SV une journée au Fil le 11 octobre autour de l'attractivité des métiers du spectacle et les difficultés de recrutement.

**Claire Hébert (les forces musicales)** explique que dans son secteur, les difficultés de recrutement se retrouvent surtout sur les métiers techniques.

**Laure Pardon (Grand Bureau)** ajoute une vraie crainte dans le secteur des musiques actuelles qui est celle du risque d'agression, de piqûres, notamment chez les femmes, et la jeune génération. Il y a beaucoup de plaintes. Certaines jeunes femmes ne sortent plus.

**Christelle Morel (Fédération des arts de la rue)** explique que la Fédération rejoint toutes les inquiétudes citées : les inquiétudes notamment vis-à-vis des charges fixes de structures, des hausses de salaire. Il faut sensibiliser les élus pour défendre l'importance de la culture. La question climatique est de plus en plus prégnante. Concernant le public, les festivals semblent avoir repris en termes d'affluence : il s'agit d'un public toujours aussi familial ; lors des programmations en saison aussi. Une inflexion du public sur les programmations en plein air et en pleine journée a été observée (en raison de la chaleur). La question climatique doit donc être prise en compte dans la fréquentation. Le ressenti est le suivant : le public est de plus en plus festivalier, il y a moins de flâneurs, lié peut-être à

l'évolution des espaces de représentation (cour, espace public semi-clos...). Cela interroge le sens des arts de la rue qui peuvent de moins en moins s'immiscer dans le quotidien des gens.

**Eva Duchamp (Groupe des 20)** explique que le groupe des 20 partage les inquiétudes des autres organisations sur l'emploi, sur le recrutement et sur la philosophie de l'emploi... Le rapport au travail évolue fortement. Cela questionne les modes de fonctionnement interne. Les lieux sont également inquiets concernant les coûts artistiques qui ne se sont pas stabilisés. Elle ajoute enfin que les lieux reçoivent des fiches techniques de plus en plus lourdes voire délirantes que les théâtres ne pourront pas suivre. Elle ajoute que le Covid est toujours là (même si cela semble peser moins au moral des publics et équipes), la sécheresse a frappé et cela a un coût pour les collectivités qui manquent de clarté pour construire les budgets 2023, qui seront sans doute aussi grevés par l'augmentation forte des coûts d'énergie. Concernant les publics, le groupe des 20 observe des situations très variées selon les territoires, de -10 à -20 points de fréquentation. Elle dit enfin partager l'idée qu'il faut sensibiliser les élus au fait que la culture ne doit pas être la troisième roue du carrosse. Mais il faut aussi réfléchir à comment faire moins et anticiper une certaine décroissance de l'offre et de l'activité.

**Marine Berthet (PROFEDIM / France Festival)** explique que, s'agissant des organisations qu'elle représente au nom de Profedim, il est trop tôt pour avoir une tendance précise. Il y a beaucoup d'incertitudes, de véritables tensions au niveau des prestataires. Le public âgé reste absent des salles par peur du Covid. Et la chaleur de cet été a impacté non seulement la programmation mais aussi la fréquentation. S'agissant spécifiquement des festivals, elle souhaite avoir des précisions sur le bilan du fonds festival de la DRAC. La Région a fait subir une baisse de -15% pour certains festivals, dont des festivals en milieu rural. L'annonce est arrivée alors que la programmation était déjà faite et annoncée. Elle dénonce cette politique qui n'est pas acceptable. Elle ajoute enfin que les compagnies subissent de fortes tensions sur les budgets et ce, en situation d'incertitude constante avec des programmeurs qui ne sont pas sûrs de pouvoir s'engager. Enfin, concernant les questions relatives aux publics, elle précise que le groupe des 20 organise tous les mois un café labo, dont le sujet cette année est celui du public. Lyon 2 va aider à réfléchir sur cette thématique.

**Bertrand Petit (SYNDEAC)** prend ensuite la parole et dit que cette rentrée est celle de nombreux combats : une inquiétude globale sur le social et l'emploi, l'inflation et la montée des charges, un investissement important pour retrouver de la fréquentation, une inquiétude croissante face aux collectivités. Tout cela nécessite beaucoup de combativité.

**Laurent Van Kote (CFDT)** adhère à l'intervention de Valère Bertrand, et ce qui a préalablement été dit quant aux inquiétudes sur l'emploi, la Région, les rapports avec les collectivités de plus en plus difficiles pour des raisons politiques et à cause de la crise, la crise énergétique... Par rapport à ce qu'a dit Eva Duchamp, il appelle à ne pas être dans un état de sidération, il faut être ensemble : travailler collectivement pour trouver des solutions. Il y a tout intérêt à avoir une position publique collective vis-à-vis des publics, des collectivités et de l'Etat.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** fait part d'une autre inquiétude, liée celle-ci à la réforme de l'assurance chômage, notamment concernant les chômeurs de longue durée (les intermittents seront-ils touchés ?).

**Bastien Colas (DRAC)** réagit en partie à ces interventions. Le climat d'incertitude va en effet en s'empirant. Il est important de se voir et de travailler en collectif. La région AURA va être

particulièrement impactée par le changement climatique et cela va fortement impacter le secteur culturel. La crise de l'emploi est aussi très surprenante et perturbante. Concernant la Région, il indique que La DRAC reste en discussion avec ses services. Il ne faut pas rompre ce dialogue. Des politiques communes sont à trouver (festivals, livre et lecture, marges de création...). Il partage moins l'inquiétude des organisations présentes face aux collectivités. L'argument de la part des collectivités du dégel du point d'indice, pour ne pas financer la culture, est un faux argument. Tout le monde est cependant dans un climat d'incertitude, collectivités et DRAC compris. S'agissant de l'inflation et des coûts énergétiques identifiés, il serait souhaitable d'avoir un budget prévisionnel fléché pour plaider pour plus de financement et donner de la visibilité aux problèmes traversés.

**Ludivine Ducrot (SMA)** répond qu'il faut effectivement essayer de faire des prévisions, mais il faut aussi travailler la sobriété (isolations, panneaux solaires...).

**Laure Pardon (Grand Bureau)** précise que certaines têtes d'affiche peuvent arriver avec 15 à 20 semi-remorques sur un festival. Il est impératif de poser une obligation de sobriété.

**Bertrand Petit (SYNDEAC)** ajoute qu'il existe une forte tension au niveau du matériel : les délais fournisseurs sont très longs, le temps de la transition énergétique est donc extrêmement long.

**Bastien Colas (DRAC)** répond ensuite concernant les aides aux festivals. Les annonces politiques ont été assez tardives en 2022, et les crédits n'ont été disponibles que tardivement. Il faudra avancer les choses en 2023. Une 1<sup>ère</sup> commission a eu lieu en juin, une 2<sup>ème</sup> aura lieu en septembre. La DRAC a reçu entre 110 et 120 demandes. Aucun bilan n'est possible avant décembre.

**Ubavka Zaric (DRAC)** demande aux organisations syndicales de pointer, en termes qualitatif, les bilans dont elles auraient besoin.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** : répond que les demandes du SYNAVI concernent la répartition des demandes de subventions et des subventions allouées, en fonction des esthétiques ou des zones géographiques. Il insiste par ailleurs sur l'effet ciseaux que la profession traverse actuellement : les problèmes climatiques poussent les programmations sur l'automne / hiver, mais à cet période il y a d'autres problèmes, notamment la question de l'énergie et celle des financements incertains.

**Bastien Colas (DRAC)** ajoute que les DRAC vont devoir mettre en place des feuilles de route sur les questions de transition écologique.

**Claire Hébert (Les forces musicales)** réagit en disant qu'il existe beaucoup d'initiatives individuelles à ce niveau, mais qu'il y a un manque de repères plus généraux.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** demande s'il faut prendre en compte uniquement l'impact carbone comme le fait le Shift Project ou s'il faut intégrer d'autres indicateurs.

**Laure Pardon (Grand Bureau)** précise que le questionnement sur le développement durable dans les musiques actuelles est présent depuis longtemps, mais il n'y a pas de travail commun, or cela est nécessaire. Il faut aussi changer les habitudes du public (notamment pour limiter les déplacements « one shot »...)

**Christelle Morel (fédération des arts de la rue)** suggère d'interroger le sens général des tournées afin de permettre une prise de conscience des acteurs.

**Marjorie Glas** intervient en disant que l'éco-responsabilité est censée être un sujet transversal à tous les groupes de travail du COREPS, mais dans la pratique ce n'est pas le cas (car il y a toujours d'autres urgences à aborder). Le groupe de travail politiques publiques doit-il s'emparer de ce sujet ? ou faut-il constituer un groupe spécifique ? Il est urgent d'en parler.

**Claire Hébert (les forces musicales)** considère qu'il faut faire remonter ces questions au niveau national.

### Fréquentation des publics : constats partagés et effets matériels, financiers et humains

Les participants sont invités à travailler en deux groupes afin d'identifier les constats observés dans leurs différentes organisations ainsi que les effets des baisses de fréquentation et de changement d'habitudes du public en termes matériels, financiers et humains.

**Groupe 1 : Diane Loichot (Grand Bureau), Marine Berthet (Profedim / France Festivals), Eva Duchamp (Groupe des 20), Ubavka Zaric (DRAC), Valère Bertrand SYNAVI)**

- Baisse des fréquentations entre 8 et 30%. « No show » dans les musiques actuelles autour de 15%. Cela implique une adaptation des équipes par rapport aux offres : moins d'abonnement et plus d'achats de dernière minute. Ces difficultés à anticiper la fréquentation provoquent une angoisse au sein des équipes techniques et administratives face au manque de remplissage
- Exigences croissantes du public :
  - o demande d'une grille tarifaire simplifiée,
  - o demande de remboursement immédiat,
  - o exigences en termes de confort (moins de temps de queue, accès aux toilettes plus rapide...)
- Les expériences de consommation changent : le public vient plutôt voir un artiste que plusieurs, vient un jour plutôt que plusieurs jours. Le public vient voir les « blockbusters » ce qui laisse moins de place aux émergents.
- Les lieux ont expérimenté une plus large ouverture sur la pratique hors les murs, qui se perpétue post Covid. Cela amène à réfléchir à d'autres formes de diffusion, notamment pour toucher des publics en se déplaçant sur le territoire.
- Effets sur les équipes : Les attentes des publics peuvent avoir un impact sur les créations en elles-mêmes. Par ailleurs, les baisses de fréquentation pèsent sur les créateurs, les équipes... (perte de sens, non-retour sur investissement malgré les efforts pour faire revenir les publics)
- Prise de conscience du public par rapport aux VHSS : il faut mener une réflexion accrue au sein des équipes sur la formation à la sécurité, la prévention, la prise en charge des victimes.

**Groupe 2 : Ludivine Ducrot (SMA), Laure Pardon (Grand Bureau), Laurent Van Kote (CFDT), Bertrand Petit (SYNDEAC), Christelle Morel (fédération des arts de la rue), Bastien Colas (DRAC)**

Constats

- Les publics sont de plus en plus influencés par les médias qui dictent leurs modes de consommation, d'achat : hyper numérisation, public réactif
- Public moins tolérant, très exigeant, très investi pour faire part de ses critiques, qu'elles soient positives ou négatives.
- Public très hétérogène, très difficile à segmenter.
- Le public devient consommateur : difficultés importantes à travailler avec ce public-là.
- Baisse de fréquentation globale à l'échelle culturelle (pas seulement dans le spectacle vivant, mais aussi le cinéma ...)
- Il y a de nouveaux publics dans les musiques actuelles, ce qui est encourageant ; mais comment viennent-ils ? (en « one shot » ou à plusieurs reprises...) : cela doit être à mesuré / évalué pour comprendre et prévoir leur comportement. La connaissance du public devient indispensable.

#### Effets matériels et financiers :

- Beaucoup d'achats de dernière minute : effets humains et sur l'organisation car cela nécessite une grande mobilisation des équipes
- Emergence plus difficile à travailler à cause de l'effet « blockbuster » et du grand nombre de reports qui limitent la place de l'émergence. Le public a une pratique ciblée et laisse moins de place à la découverte.
- Question de demande de sécurité de la part du public dans les lieux et les festivals -> modes de pratique qui changent notamment dans le secteur des arts de la rue.
- Manque de recul et d'outils de compréhension sur ce qui nous arrive. Il faut du temps pour retrouver du sens, or on est toujours dans l'immédiateté.

#### Fréquentation des publics :

##### Pistes de travail

**Suite au premier atelier consacré à l'établissement de constats, trois thématiques sont abordées. Il s'agit d'identifier de premières pistes de travail.**

- Groupe 1 - Les effets budgétaires de la baisse de fréquentation des publics incluant la question des politiques tarifaires & l'imprévisibilité -> **Ubavka Zaric, Ludivine Ducrot, Bertrand Petit**
- Concernant les cartes de réduction jeunes (pass culture inclus) : il reste un important travail de communication à faire, il faut aussi mieux référencer les offres. Il faut également interroger les effets de ces cartes sur la fréquentation. L'offre tarifaire pour le public jeune est importante, mais il faut en saisir ses effets.
- Tarification : tendance du public à ne plus prendre d'abonnement au profit d'un système de cartes non nominales : dans ce contexte, la tarification différenciée devient compliquée à mettre en œuvre
- Question du pilotage tarifaire : comment contenir l'augmentation des tarifs malgré l'inflation ?
- Expérimentations sur abonnements illimités à suivre
- Question du développement de la gratuité : un outil pour attirer le public

Le constat est fait d'un manque global d'analyse. En tout état de cause, il faut continuer à subventionner le prix des fauteuils et travailler à développer le désir du public plus que le marketing.

➤ Groupe 2 : La communication auprès du public, l'accueil du public, le travail avec les nouveaux publics... -> **Laurent Von Kote, Claire Hébert, Diane Loichot**

- Une connaissance de plus en plus fine des publics est nécessaire. Nécessité pour les équipes d'avoir des outils et du temps de travail pour le faire.
- Investissement sur la connaissance technique des réseaux sociaux pour que les structures s'en emparent -> s'adapter aux évolutions des pratiques du public jeune
- Transformation des métiers, notamment de billetterie : accompagner la digitalisation. Nécessité aussi de prestataires informatiques qui savent gérer ces logiciels -> formation
- Accueil et communication auprès des publics : covoiturage pour faciliter la venue du public, apprendre à communiquer dessus. Discussion avec les plateformes de covoiturage pour que les sites culturels puissent s'en doter. Faciliter la mise en lien des spectateurs entre eux. Renforcer le lien avec les pouvoirs publics pour développer des offres de transports de nuit
- Besoin qu'on ne soit pas les seuls à affirmer notre intérêt pour la culture : il est nécessaire que les pouvoirs publics s'en fassent le relais (campagne de communication)
- Parler des enjeux et de la place du metavers à l'endroit du spectacle vivant, sans oublier de pointer la spécificité et l'intérêt du spectacle vivant « réel »
- Réaffirmer la place de l'action culturelle et de la médiation à travers des crédits augmentés

➤ Groupe 3 : Le rapport à la création, l'émergence, la créativité... -> **Eva Duchamp, Bastien Colas, Laure Pardon, Marine Berthet, Christelle Morel**

La question centrale est « Comment rendre le public curieux ? »

- Par des 1<sup>er</sup> parties, sur le modèle de ce qui se fait en musiques actuelles ?
- Proposer une aide à l'émergence sur la prise de risque artistique et déconnectée de la billetterie
- Insister dans les cahiers des charges sur la responsabilité territoriale des lieux de diffusion, à la fois prescripteurs et accompagnateurs
- Favoriser la diffusion inter-régionale
- Créer des espaces libres (déconnectées de la billetterie), pour la découverte de formes artistiques
- Décloisonner les espaces et les esthétiques, pour que le public se laisse surprendre
- Rendre son rôle de prescripteur au public, sans parler de l'injonction du participatif à tout prix.
- Favoriser la curiosité -> apprendre au public à laisser la chance à quelque chose de nouveau. Ne pas être dans un système de consommation, mais d'ouverture

**S'en suit une discussion plus générale sur les suites à donner à ces réflexions. Il est décidé de :**

- Formaliser un document avec les constats et les préconisations, à valider puis à transmettre au sein des organisations et auprès des associations d'élus

- Organiser une nouvelle journée sur cette thématique dans un an (juin ou septembre 2023) afin de faire un nouveau avec des données chiffrées

\*\*\*

### Calendrier de travail, organisation du groupe

- Modalités de travail

Le groupe décide de se réunir désormais tous les trois mois, sur une journée. Le groupe se réunira donc sur une journée courant janvier. Un framadate sera envoyé afin de convenir d'une date. La réunion aura lieu à Lyon.

- Prochain thème de travail

L'éco-responsabilité apparaît être un thème urgent à traiter et est donc mis à l'ordre du jour de cette réunion.

- Représentation du groupe lors de la plénière du 8 novembre

Diane Loichot et Marine Berthet présenteront les travaux du groupe

### Temps de questions / réponses à la Région

**François Pouzadoux** représente la Région dans cette réunion. Il répond aux différentes questions posées le matin par les organisations présentes (il n'a pas pu être présent le matin).

Il précise que certaines baisses de subventions ont été opérées dans le but d'alimenter des dispositifs de territoire. Des discussions sont en cours autour du cadrage du dispositif. L'enveloppe budgétaire pourrait être d'environ 2 millions sur cet appel à projet. Des arbitrages sont en cours concernant les modalités de l'appel à projet.

**Claire Hébert (Les forces musicales)** l'interpelle en indiquant que les appels à projet ne permettent pas d'avoir une visibilité sur plusieurs années. Cela fragilise les emplois.

**François Pouzadoux** explique que si l'appel à projet sera bien un dispositif pérenne, il n'y aura pas d'engagement pluriannuel. L'appel à projet sera annuel, et ne concernera pas des projets qui se reconduisent automatiquement chaque année. Cela n'empêchera pas des structures de bénéficier plusieurs années de suite de l'aide, mais sur des projets différents. Quant aux modalités pratiques, il a été souhaité que l'appel à projet soit facilement mobilisable (simple).

**Claire Hébert (Les forces musicales)** constate que la hausse annoncée était de 4,5 millions d'euros, or cette aide sur appel à projet est de 2 millions. Qu'en est-il des 2,5 millions restants ?

**François Pouzadoux (Région AURA)** répond en disant que la région travaille également sur une aide aux festivals.

**Laure Pardon (Grand Bureau)** demande quand aura lieu la présentation de la politique culturelle régionale.

**François Pouzadoux (Région AURA)** répond que cela devrait avoir lieu lors de la plénière du COREPS, le 8 novembre. Il ajoute que la feuille de route a été donnée par l'exécutif régional courant mai, que les services ont travaillé sur les orientations dans les différents secteurs jusqu'au 29 juillet. Une synthèse des propositions est en cours. Les grandes lignes de la politique régionale en matière culturelle seront adoptées d'ici à la fin de l'année. Il est souhaité que l'appel à projet soit lancé d'ici la fin de l'année.

**Marine Berthet (Profedim / France Festivals)** demande à ce qu'un point budgétaire soit fait en novembre concernant la répartition des 4,5 millions d'euros.

**François Pouzadoux (Région AURA)** prend note de cette demande et ajoute enfin qu'une nouvelle responsable du spectacle vivant vient d'être nommée. Il s'agit de Mila Konjikovic, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> août. Il informe enfin le groupe de l'existence du programme Européen Alcotra (Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière) dont la Région a l'autorité de gestion. Il appelle à s'emparer de ces dispositifs inter-régions avec l'Italie qui permettent de financer des projets de coopération.